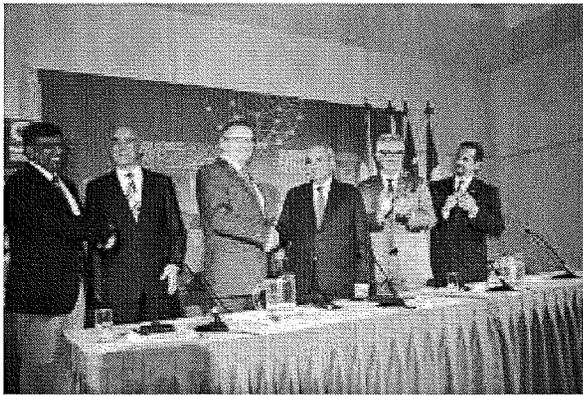


**Communications
Articles de journaux**

Un pas de plus dans le dossier d'IFFCO



Publié le 17 Décembre 2012

Projet de construction d'une usine d'engrais à Bécancour

Sujets : Agence canadienne d'évaluation environnementale , Canada Entreprise , IFFCO Canada Entreprise Limitée , Bécancour , Québec , Canada

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale doit déterminer si une évaluation environnementale fédérale est requise pour le projet de construction d'une usine d'engrais par IFFCO Canada Entreprise, à Bécancour. Pour ce faire, l'Agence tiendra une période de consultation publique.

À cette occasion, le public est invité à formuler des commentaires sur le projet et ses effets potentiels sur l'environnement.

Rappelons que IFFCO Canada Entreprise Limitée propose la construction et l'exploitation d'une usine de fabrication d'engrais, sous forme d'urée, dont la capacité de production serait de 3850 tonnes métriques par jour. Le complexe industriel serait situé dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour. Dans l'éventualité de la fermeture de l'usine de production d'engrais, les installations industrielles seraient démantelées, le site caractérisé et décontaminé au besoin.

Les commentaires écrits doivent être envoyés au plus tard le 7 janvier 2013 à :

Projet de construction d'une usine d'engrais à Bécancour

Agence canadienne d'évaluation environnementale

901-1550, avenue d'Estimauville

Québec QC G1J 0C1

Téléphone : 418-649-6444

Télécopieur : 418-649-6443

UsineBecancourPlant@acee-ceaa.gc.ca

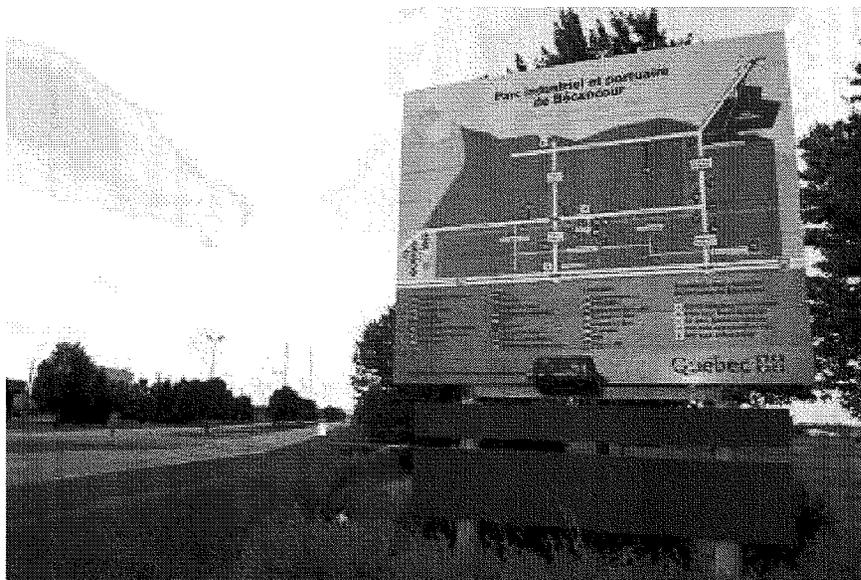
Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la modernisation et du renforcement de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) (LCEE 2012) mise en place pour appuyer l'initiative gouvernementale de « Développement responsable des ressources ».

L'Agence affichera sur son site Web une décision indiquant si une évaluation environnementale fédérale est requise. Si tel est le cas, le public aura trois autres occasions de formuler des commentaires sur ce projet, conformément aux éléments de la LCEE 2012 relatifs à la transparence et à la participation du public.

Les projets assujettis à cette Loi sont évalués à l'aide d'une approche scientifique. Si le projet est autorisé à passer à la prochaine étape, il continuera d'être assujetti aux lois environnementales strictes du Canada, à un contrôle d'application et à un suivi rigoureux et à des amendes plus lourdes.

Usine d'urée à Bécancour: la consultation s'amorce

Publié le 19 décembre 2012 à 06h59 | Mis à jour à 06h59



André Dubuc
La Presse

PHOTO FRANÇOIS GERVAIS, LE NOUVELLISTE

IFFCO viendra établir son usine d'engrais dans le parc industriel de Bécancour.

C'est le début d'un processus qui va s'étendre sur au moins deux ans. Le projet de l'usine d'engrais de la coopérative indienne IFFCO, dans le parc industriel de Bécancour, a entamé les démarches en vue de l'obtention des autorisations environnementales.

Le projet sera soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Au préalable, Ottawa doit déterminer si une évaluation environnementale fédérale est requise afin de mieux comprendre les impacts qui relèvent de sa compétence. L'Agence canadienne d'évaluation environnementale invite la population à lui faire part par écrit de ses commentaires d'ici le 7 janvier 2013.

IFFCO veut construire une usine d'urée à partir du gaz naturel au coût de 1,2 milliard.

L'urée est utilisée comme fertilisant agricole. Sous forme liquide, l'urée entre dans la composition du DEF, pour Diesel Exhaust Fluid, des systèmes de catalyseurs des véhicules diesel. Le marché du DEF est en croissance en raison des exigences plus sévères au sujet de l'émission des polluants par les véhicules routiers.

La capacité de production annuelle variera entre 1,1 et 1,3 million de tonnes d'urée granulaire et pourra produire jusqu'à 635 000 tonnes d'urée liquide. Partenaire au projet, la Coopérative fédérée s'est engagée à distribuer 500 000 tonnes d'urée granulaire par année dans son réseau. Actuellement, le Québec importe 100% de l'urée consommée.

Le site de 120 hectares comprendra une unité d'ammoniac et une d'urée. L'ammoniac entre dans la composition de l'urée. Un convoyeur long de 6 kilomètres reliera l'usine au port en eau profonde.

IFFCO consommera de 2,1 à 2,5 millions de mètres cubes de gaz naturel quotidiennement. Elle se retrouvera dans les grands émetteurs de gaz à effet de serre et alourdira le bilan québécois de GES.

Jusqu'à 1500 travailleurs construiront l'usine. Une fois en exploitation, elle emploiera environ 250 personnes.

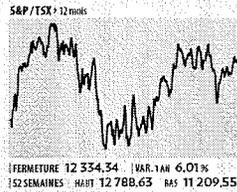
Ces renseignements sont tirés de la description de projet, préparée par SNC-Lavalin et réalisée en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

L'Agence affichera sur son site web sa décision d'exiger ou non une évaluation environnementale fédérale.

Partager | Recommander 4 **Twitter** 2 0

BOURSE DE TORONTO

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur lapresseaffaires.com



SOUS-INDICES

	FERMETURE	VAR(%)
Consom. autre	1 051,07	-0,02
Consom. courante	2 093,89	0,15
Énergie	2 642,39	1,11
Finance	1 744,47	0,92
Industrielles	1 484,86	0,85
Matériaux	2 914,95	-1,30
Santé	920,48	0,55
Services publics	1 904,20	0,44
Technologies	1 110,60	1,09
Télécoms	1 068,75	0,16

LES 10 PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM(\$)	VAR(%)
CLINE MINING (CMI)	19 317 560	0,07	-42,80
YELLOW MEDIA (YLO)	13 756 533	0,06	0,00
ALON THERAP (APC)	11 598 616	0,03	-94,10
MANULIFE FINAN. (MFC)	8 242 383	13,43	3,31
TALISMAN ENERGY (TEU)	5 638 050	11,27	1,61
RESEARCH IN MO. (RIAM)	5 467 571	13,47	-1,30
HURDAY MINERALS (HBM)	5 290 398	9,87	-4,81
URANIUM ONE (UJU)	5 199 801	2,11	0,40
CONNACHER OIL (CLO)	4 869 865	0,19	-15,91
SUN LIFE FINANCIA (SLF)	4 110 197	26,20	-2,02

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM(\$)	VAR(%)
PAULIN H & CO/A (PAPA)	110 006	27,06	105,00
MEDITERRANEAN (MNR)	322 300	0,10	33,33
ROCKWELL DIA. (RDJ)	31 333	0,25	28,85
BANNERMAN RES. (BAN)	431 500	0,09	28,57
DRAGONWAVE (DWV)	466 400	2,90	26,89

EN \$

VOLUME	FERM(\$)	VAR(%)	
PAULIN H & CO/A (PAPA)	110 006	27,06	13,86
ROYAL GOLD (RGL)	31 173	81,09	2,80
ALGOMA CENTRAL (ALC)	13 265	14,55	1,55
OPEN TEXT (OTC)	178 008	56,07	1,21
NORBORD (NBD)	362 367	28,73	1,11

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM(\$)	VAR(%)
ALON THERAP (APC)	11 598 616	0,03	-94,19
CLINE MINING (CMI)	19 317 560	0,07	-42,86
IMAGING DYN. (IDL)	25 200	0,01	-33,33
ARGOSY ENERGY (ESY)	254 800	0,07	-22,22
ISOTECHNKA (ISA)	38 900	0,06	-21,43

EN \$

VOLUME	FERM(\$)	VAR(%)	
FAIRFAX FINAN. (FFI)	31 990	355,64	-2,17
ROYAL GOLD (RGL)	2 641	78,22	-1,58
DOLLARAMA (DOL)	392 201	56,99	-1,26
SILVER WHEATON (SLW)	2 252 272	35,42	-1,07
AGNICO-EAGLE (AEM)	1 380 257	51,22	-0,99

USINE D'URÉE À BÉCANCOUR
Début de la consultation publique

La Presse

C'est le début d'un processus qui va s'étendre sur au moins deux ans. Le projet de l'usine d'engrais de la coopérative indienne IFFCO, dans le parc industriel de Bécancour, a entamé les démarches en vue de l'obtention des autorisations environnementales.

Le projet sera soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Au préalable, Ottawa doit déterminer si une évaluation environnementale fédérale est requise afin de mieux comprendre les impacts qui relèvent de sa compétence. L'Agence canadienne d'évaluation environnementale invite la population à lui faire part par écrit de ses commentaires d'ici le 7 janvier 2013. IFFCO veut construire une usine d'urée à partir du gaz naturel au coût de 1,2 milliard. L'urée est utilisée comme fertilisant agricole. Sous forme liquide, l'urée entre dans la composition du DEF, pour Diesel Exhaust Fluid, des systèmes de catalyseurs des véhicules diesel. Le marché du DEF est en croissance en raison des exigences plus sévères au sujet de l'émission des polluants par les véhicules routiers.

La capacité de production annuelle variera entre 1,1 et 1,8 million de tonnes d'urée granulaire et pourra produire jusqu'à 685 000 tonnes d'urée liquide. Partenaire au projet, la Coopérative fédérée s'est engagée à distribuer 500 000 tonnes d'urée granulaire par année dans son réseau. Actuellement, le Québec importe 100 % de l'urée consommée.

Le site de 120 hectares comprendra une unité d'ammoniac et une d'urée. L'ammoniac entre dans la composition de l'urée. Un convoyeur long de 6 kilomètres reliera l'usine au port en eau profonde. IFFCO consommera de 2,1 à 2,5 millions de mètres cubes de gaz naturel quotidiennement. Elle se retrouvera dans les grands émetteurs de gaz à effet de serre et alourdira le bilan québécois de GES. Jusqu'à 1500 travailleurs construiront l'usine. Une fois en exploitation, elle emploiera environ 250 personnes.

Ces renseignements sont tirés de la description de projet, préparée par SNC-Lavalin et réalisée en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

NOUVEAU TRANSPORTEUR D'AIR CANADA

Juste un peu de rouge à Montréal

La Presse

Air Canada rouge se fera discret à Montréal. Le nouveau transporteur de voyages d'agrément d'Air Canada effectuera essentiellement des vols directs entre Toronto et des destinations vacances comme Cuba, la République dominicaine, la Jamaïque, le Costa Rica, Venise et Édimbourg.

Air Canada rouge n'exploitera qu'un vol direct à partir de Montréal, à destination d'Athènes. «Nous commençons avec une petite flotte, soit quatre appareils, a déclaré le vice-président et chef des affaires commerciales d'Air Canada, Ben Smith, dans une entrevue téléphonique avec

La Presse Affaires. Nous avons besoin d'une masse critique pour des raisons commerciales et opérationnelles. Avec le temps, nous prévoyons étendre notre réseau à d'autres aéroports.»

Il a indiqué qu'à terme, Air Canada rouge pourrait exploiter jusqu'à 50 appareils.

La liaison Montréal-Athènes

M. Smith a rappelé qu'en attendant un éventuel transfert dans le giron d'Air Canada rouge, le transporteur principal Air Canada continuera à exploiter les liaisons directes qui existent déjà entre Montréal et des destinations vacances.

Air Canada rouge a déjà héri-

té de la liaison directe entre Montréal et Athènes parce que cette route répond aux critères de sélection pour un transfert.

«C'est une liaison qui attire surtout une clientèle de loisirs, a indiqué M. Smith. Les avions que nous avons au sein du transporteur principal, avec une classe affaires, ne sont pas adaptés à cette destination. En transférant cette liaison, nous aurons un service mieux adapté. J'espère que cela nous permettra d'augmenter la fréquence»

Au début, Air Canada rouge offrira deux liaisons par semaine entre Montréal et Athènes.

À partir de Toronto, Air Canada rouge attaquera de front de grands acteurs du marché du voyage de loisirs, comme Transat et Sunwing. Le président et chef de la direction du Groupe voyages d'agrément d'Air Canada, Michael Fris Dahl, s'est montré confiant.

«Nous serons concurrentiels en fait de coûts et de produits, a-t-il déclaré à La Presse Affaires. Nous pourrions exploiter ces liaisons de manière plus rentable que nous ne pouvions le faire avec le transporteur principal Air Canada.»

Air Canada rouge effectuera son premier vol le 1^{er} juillet prochain.

CARRIÈRES

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes

rythme 100.1 106.9 fm COGECO Diffusion

CONSEILLERS PUBLICITAIRES

Cogeco Diffusion Trois-Rivières est à la recherche de conseillers publicitaires radio-Internet pour ses stations Rythme FM 100,1 et 106,9 FM Mauricie.

Résumé des fonctions :

Sous la supervision de la directrice générale et des ventes, vous serez responsable de l'analyse du marché et du développement des ventes publicitaires auprès des clients et agences. Pour ce faire, vous devrez cerner leurs besoins, proposer des stratégies publicitaires créatives et exercer un rôle-conseil. Vous devrez également représenter Cogeco Diffusion Trois-Rivières avec intégrité, passion, professionnalisme et rigueur.

Profil recherché :

- Diplôme universitaire en administration, option marketing ou autre formation pertinente;
- Minimum de trois (3) années d'expérience en représentation/ventes, préférablement dans le secteur de la publicité;
- Excellentes habilités en communication, tant à l'orale qu'à l'écrit;
- Proactivité à développer sa clientèle et à consolider son portefeuille;
- Être à l'aise avec différentes plateformes technologiques (Web, logiciels Microsoft Office, etc.);
- Axés sur les résultats, les candidats devront également se démarquer par un haut niveau d'autonomie, de discipline, d'enthousiasme et de créativité.

Notre entreprise offre une rémunération concurrentielle et une gamme complète d'avantages sociaux dans un environnement de travail dynamique. Nous vous remercions de l'intérêt que vous nous témoignez en présentant votre candidature, mais nous ne pourrions communiquer qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue en sélection. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. *L'emploi du masculin a pour seul but d'alléger le texte. Cogeco Diffusion inc. souscrit au principe d'équité d'emploi.*

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante d'ici au 14 janvier 2013, 16 h 30 :

Cogeco Diffusion inc.
Concours : conseillers publicitaires
1350, rue Royale, 12^e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 4J4
Courriel : chantal.st-arneault@cofecodiffusion.com

CARRIÈRES

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes



Olymel Drummondville, secteur bacon, une entreprise de renommée internationale et chef de file dans l'industrie de la transformation alimentaire, plus spécifiquement dans la transformation de flancs de porcs frais en produits de bacon de toutes sortes. Plus de 500 personnes y travaillent quotidiennement.

Nous sommes présentement à la recherche active d'hommes et de femmes pour combler un poste d'

ÉLECTROMÉCANICIEN - QUART DE NUIT

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Installer et modifier l'équipement en place.
- Réparer les pannes sur les lignes de production automatisées (électrique, électronique, pneumatique, hydraulique, robotique);
- Effectuer l'entretien préventif des équipements;
- Soudure au TIG et MIG (un atout)
- Toutes autres tâches connexes demandées par son superviseur.

EXIGENCES

- D.E.P. en électromécanique;
- Le candidat devra être habile à travailler en équipe de façon sécuritaire et faire preuve de minutie et d'autonomie. Doit être en mesure de gérer plusieurs activités par priorité et savoir communiquer. Avoir la capacité de travailler au froid.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Un salaire de base de 20,55 \$/h + prime de 0,85 \$
- Une progression salariale intéressante sur 28 mois
- Une assurance collective/caisse de retraite
- Un programme d'intégration à l'embauche (parrainage)
- Une formation continue
- Des rabais aux employés sur les produits Olymel / Flamingo

Si vous souhaitez joindre notre équipe, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en spécifiant la mention EMPLOI-ÉLECTRO ou veuillez vous présenter à l'adresse suivante :

Olymel S.E.C. / Drummondville, secteur bacon
255, rue Rocheleau Drummondville (Québec) J2C 7G2
Téléphone : 819 475-3030 Télécopieur : 819 475-5768
rdrummondville@olymel.com

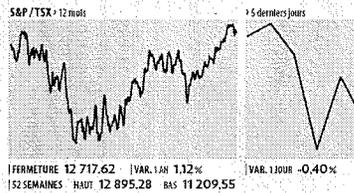
Nous remercions tous les candidats de leur intérêt pour notre entreprise. Cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes convoquées en entrevue.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

(Division d'Olymel S.E.C.)

BOURSE DE TORONTO

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur lapresseaffaires.com



SOUS-INDICES

	FERMETURE	VAR(%)
Consom. autre	1 106,66	-0,84
Consom. courant	2 097,19	-0,21
Énergie	2 732,20	-0,37
Finance	1 801,70	-0,53
Industrielles	1 595,98	-0,89
Matériaux	2 907,57	-0,30
Santé	1 014,25	-1,00
Services publics	1 991,15	-0,24
Technologies	1 201,19	3,61
Télécoms	1 101,22	-0,49

LES 10 PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM(\$)	VAR(%)
RESEARCH IN MO. (RIS)	10 986 299	14,99	15,22
TOR OIL & GAS (TOG)	9 273 341	2,06	-5,58
NORTHLAND RES. (NAR)	4 639 766	0,17	0,08
BOMBARDIER (BBD.B)	3 735 556	3,95	-1,00
MANULIFE FINAN. (MFC)	3 033 750	14,38	-0,42
CAN. NAT. RES. (CNR)	2 318 384	30,06	-0,69
BARRICK GOLD (ABX)	2 299 951	32,31	0,65
OSISKO MINING (OSK)	2 105 105	6,79	-1,31
BANQUE ROYALE (RY)	2 042 841	62,21	-0,53
IAMGOLD (IAMG)	1 863 787	8,50	1,80

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM(\$)	VAR(%)
BEDZON RES. (BEZ)	8 000	0,16	28,00
MEDITERRANEAN (MNI)	210 900	0,08	23,08
NORTHCOBE TECH (NTT)	20 750	0,03	20,00
BOUYGAS CONS. (BOY)	30 300	0,40	17,55
LIBERTY MINES (LBT)	105 200	0,04	16,67

EN \$

VOLUME	FERM(\$)	VAR(%)	
RESEARCH IN MO. (RIS)	10 986 299	14,99	1,98
WEST FRASER TIMB. (WFT)	84 543	31,16	1,04
FAIRFAX FINAN. (FFH)	25 322	355,56	1,03
GUARDIAN CAPITAL (GGC)	1 000	15,80	0,90
CONSTELLATION SO. (CSO)	9 936	124,15	0,66

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM(\$)	VAR(%)
ARGOSY ENERGY (AGY)	604 404	0,04	-30,00
GRYPHON GOLD (GGN)	824 400	0,05	-25,00
RESPONSE BLD. (RBM)	171 477	3,73	-20,81
TRIPATCH (TRP)	72 549	0,03	-16,67
INV METALS (INV)	124 500	0,10	-16,67

EN \$

VOLUME	FERM(\$)	VAR(%)	
CANADIAN PACIFIC (CP)	489 457	115,54	-2,24
DORLEAL (DOR)	37 003	38,00	-1,50
MORGUARD (MRC)	3 467	118,59	-1,41
DOMSTAR (DST)	33 461	76,83	-1,21
IGM FINANCIAL (IGM)	453 866	43,30	-1,10

LES MINISTRES LISÉE ET ZAKAÏB REVIENNENT ENTHOUSIASTES DE L'INDE

IFFCO succède à Norsk Hydro

L'entreprise indienne a acheté les terrains de l'ancienne usine norvégienne



Bécancour — Alors que les ministres Lisée et Zakaïb reviennent convaincus de l'importance de l'Inde comme pays prioritaire pour le Québec, l'entreprise IFFCO s'installera finalement sur les anciens terrains de Norsk Hydro alors que le groupe indien avait plutôt une option d'achat sur les espaces situés de l'autre côté de la rue.

«C'est une bonne nouvelle. Tout le monde est gagnant», a lancé le président-directeur général de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour,

Maurice Richard.

Les discussions entre les parties ont permis la vente officielle des terrains de l'ancienne usine norvégienne qui avait fermé ses portes en 2007 avant d'être démolie un couple d'années plus tard.

Pour l'ancien maire de

Bécancour, la transaction est d'autant plus significative qu'elle survient à l'étape de l'étude de préaisabilité. «Ça leur fera moins de distance pour se rendre au quai avec leur convoyeur», fait-il remarquer.

Au terme d'une mission d'une semaine en Inde, le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, Jean-François Lisée, et la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, Éliane Zakaïb, reviennent enthousiastes quant aux possibilités d'accroître les échanges, aussi bien sur le plan économique, politique, éducatif que culturel, avec ce géant asiatique en émergence.

Les ministres dirigeaient, à cette occasion, une délégation composée d'une quinzaine d'entreprises et d'institutions québécoises.

«C'est une bonne nouvelle. Tout le monde est gagnant.»

En périphérie d'Ahmedabad, dans l'État du Gujarat, la ministre Zakaïb a visité les installations de l'Indian Farmers Fertiliser Cooperative Limited (IFFCO), l'une des plus importantes coopératives agricoles au monde. Celle-ci a récemment annoncé un projet d'investissement de 1,2 milliard \$ pour l'établissement d'une usine d'engrais azoté à Bécancour, d'ici 2017, en partenariat avec La Coop fédérée. La ministre Zakaïb a également rencontré les dirigeants d'IFFCO au siège social de Delhi.

Ces rencontres, auxquelles ont aussi participé des hauts dirigeants de La Coop fédérée, ont permis d'échanger sur l'état d'avancement du projet ainsi que sur les prochaines étapes de sa mise en œuvre.

«Les rencontres tenues me permettent d'envisager de manière optimiste la concrétisation du partenariat entre La Coop Fédérée et IFFCO, deux des plus importantes coopératives agricoles au monde. Cet investissement majeur contribuerait de manière significative à la diversification de l'économie de la région et le gouvernement travaille à mettre en place les conditions nécessaires à la réalisation du projet dans les meilleurs délais», a conclu la ministre Zakaïb.

Encore cette année St-Onge Ford
détient la plus grosse augmentation des ventes

Le #1 en Mauricie

Recyclez votre véhicule et obtenez jusqu'à 3000\$ sur la plupart des modèles neufs

St-Onge Ford

MARTIN MONDOU

MARIO VACHON

ALAIN CHARLAND

ANDRÉ GRENIER

DANIEL BOURNIVAL

JEAN ST-ARNEAULT

STÉPHANE DERY

Gardez sourire Nous payons vos 3 premiers paiements « aux deux semaines »

0% de financement à 72 7500\$ en rabais du constructeur

Recyclez votre véhicule et obtenez jusqu'à **3000\$** sur la plupart des modèles neufs

St-Onge Ford

1870, 6^e Avenue, Grand-Mère
819 538-3391
www.st-onge-ford.com

ATTENDU QUE le Réseau international d'implantation d'entreprises (R.I.I.E.) assure la mise en œuvre de cette entente de principe et accompagne les entreprises québécoises désireuses de bénéficier des services du réseau d'incubateurs conjoint;

ATTENDU QU'une convention d'aide financière prévoyant le versement d'une somme de 1 161 198 \$ pour les exercices financiers 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 a été signée le 27 février 2012 entre le ministre et le Réseau international d'implantation d'entreprises (R.I.I.E.) pour que ce dernier puisse financer ses opérations et procéder à l'ouverture des trois premiers incubateurs à l'étranger;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 2 de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (L.R.Q., c. M-30.01), le ministre a pour mission de soutenir le développement économique, l'innovation et l'exportation ainsi que la recherche en favorisant notamment la coordination et la concertation des différents acteurs des domaines économiques, scientifiques, sociaux et culturels dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique, de développement scientifique et de développement durable;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de cette loi, le ministre peut prendre toutes mesures utiles à la réalisation de sa mission et notamment apporter, aux conditions qu'il détermine dans le cadre des orientations et politiques gouvernementales, et dans certains cas avec l'autorisation du gouvernement, son soutien financier ou technique à la réalisation d'actions ou de projets;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser le ministre à verser au Réseau international d'implantation d'entreprises (R.I.I.E.) une subvention d'un montant maximal de 6 338 802 \$ au cours des exercices financiers 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 afin que ce réseau puisse poursuivre la mise en œuvre de l'entente de principe intervenue le 16 mars 2011;

ATTENDU QUE le versement de cette subvention sera effectué selon des termes et conditions déterminés par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et prévus dans une convention à intervenir entre le ministre et le Réseau international d'implantation d'entreprises (R.I.I.E.);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (R.R.Q., c. A-6.01, r. 6), tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000 \$;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation :

QUE le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation soit autorisé à verser au Réseau international d'implantation d'entreprises (R.I.I.E.) une subvention pouvant atteindre un montant maximal de 6 338 802 \$ pour le déploiement d'un réseau international d'incubateurs au cours des exercices financiers 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés, pour les exercices financiers 2013-2014, 2014-2015 à 2015-2016;

QUE le versement de cette subvention soit effectué selon des termes et conditions déterminés par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et prévus dans une convention à intervenir entre le ministre et le Réseau international d'implantation d'entreprises (R.I.I.E.).

Le greffier du Conseil exécutif,
GILLES PAQUIN

58173

Gouvernement du Québec

1^{er} août 2012

CONCERNANT une aide financière sous forme d'une participation en équité au montant maximal de 5 000 000 \$ par Investissement Québec dans Entreprise IFFCO Canada Ltée

ATTENDU QUE Entreprise IFFCO Canada Ltée (IFFCO) projette d'implanter une usine de production d'urée à Bécancour;

ATTENDU QUE IFFCO a demandé l'aide du gouvernement pour réaliser ce projet;

ATTENDU QUE le projet de IFFCO présente un intérêt économique important pour le Québec;

ATTENDU QUE l'article 19 de la Loi sur Investissement Québec (L.R.Q., c. I-16.0.1) prévoit que, lorsque le gouvernement lui en confie le mandat, la société doit accorder et administrer l'aide financière ponctuelle qu'il détermine pour la réalisation de projets qui présentent un intérêt économique important pour le Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu qu'Investissement Québec soit mandatée pour accorder à IFFCO une aide financière sous forme d'une participation en équité au

montant maximal de 5 000 000 \$ pour la réalisation d'une étude de préféabilité du projet d'implantation d'une usine de production d'urée à Bécancour;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation :

QU'Investissement Québec soit mandatée pour accorder à Entreprise IFFCO Canada Ltée une aide financière sous forme d'une participation en équité au montant maximal de 5 000 000 \$ pour la réalisation d'une étude de préféabilité du projet d'implantation d'une usine de production d'urée à Bécancour;

QUE cette aide financière soit accordée selon des termes et conditions substantiellement conformes aux paramètres établis à l'annexe de la recommandation ministérielle au soutien du présent décret;

QUE les sommes nécessaires à Investissement Québec pour suppléer à toute perte, manque à gagner, dépense et frais dans l'exécution des mandats qui lui sont confiés par le présent décret soient puisées à même les crédits du Fonds du développement économique pour l'exercice financier 2012-2013 et pour les exercices financiers subséquents, sous réserve de l'allocation en faveur du ministre, conformément à la loi, des crédits appropriés.

Le greffier du Conseil exécutif,

GILLES PAQUIN

58174

Gouvernement du Québec

Décret 830-2012, 1^{er} août 2012

CONCERNANT l'octroi à la Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures d'une subvention maximale de 4 000 000 \$

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures a soumis au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation un projet d'agrandissement du parc industriel François-Leclerc qui est situé sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE ce projet d'agrandissement se justifie dans le contexte d'une pénurie importante d'espaces disponibles pour la création de parcs industriels et technologiques sur le territoire de la région métropolitaine de Québec;

ATTENDU QUE, dans le cadre du projet d'agrandissement du parc industriel François-Leclerc, la Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures a reçu des propositions d'affaires d'entreprises privées qui ont manifesté un intérêt à venir s'y établir et à créer des emplois durables;

ATTENDU QUE le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation a convenu de conclure une convention avec la Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures prévoyant l'octroi d'une aide financière maximale de 4 000 000 \$, pour l'exercice financier 2012-2013, afin de permettre à la municipalité de démarrer de façon accélérée son projet d'agrandissement du parc industriel François-Leclerc;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 2 de l'article 6 de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (L.R.Q., c. M-30.01), le ministre peut conclure des ententes avec toute personne, association, société ou tout organisme;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de cette même loi, le ministre peut prendre toutes mesures utiles à la réalisation de sa mission, dont notamment, apporter, aux conditions qu'il détermine dans le cadre des orientations et politiques gouvernementales, et dans certains cas avec l'autorisation du gouvernement, son soutien financier ou technique à la réalisation d'actions ou de projets;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (R.R.Q., c. A-6.01, r. 6), tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000 \$;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation :

QUE le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation soit autorisé à verser à la Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures une subvention maximale de 4 000 000 \$ pour l'exercice financier 2012-2013 pour la réalisation du projet d'agrandissement du parc industriel François-Leclerc qui est situé sur le territoire de la municipalité.

Le greffier du Conseil exécutif,

GILLES PAQUIN

58175



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

INVESTISSEMENT DE 1,2 MILLIARD DE DOLLARS
La Coop fédérée et IFFCO Canada, en collaboration avec
Investissement Québec, annoncent une entente d'intention pour
l'établissement d'une usine de production d'urée à Bécancour

Québec, 9 octobre 2012 – Indian Farmers Fertiliser Cooperative (IFFCO) et La Coop fédérée, ont annoncé aujourd'hui avoir conclu une entente d'intention en vue d'établir une usine d'engrais azotés à Bécancour. C'est un investissement de 1,2 milliard de dollars, qui permettra de produire et de commercialiser l'engrais. L'investissement générera des retombées régionales de taille, dont la création d'environ 500 emplois dans la construction et plus de 200 emplois locaux. La construction de l'usine est prévue pour 2014, alors que la production de fertilisants devrait débuter en 2017, une fois les différentes approbations obtenues.

Cette annonce survient dans le cadre du Sommet international des coopératives, qui a lieu à Québec et qui réunit plus de 2 000 décideurs du mouvement coopératif et mutuel à travers le monde. IFFCO a retenu le site du parc industriel de Bécancour en raison de son emplacement stratégique, son accès à un port et à un chemin de fer, ainsi que de la facilité à s'y approvisionner en gaz naturel. La possibilité d'un partenariat avec La Coop fédérée, société coopérative agricole, l'intérêt des producteurs nord-américains agricoles chez les agriculteurs de l'urée et le rôle proactif joué par le Gouvernement du Québec ont également été des facteurs décisifs.

« Cet investissement permet à deux grands leaders de l'agriculture et qui mieux est, à deux coopératives (La Coop fédérée et IFFCO), de jouer un rôle central dans une industrie agricole en pleine mutation. », a expliqué Dr. U.S. Awasthi, président d'IFFCO.

« Pour notre gouvernement, cette industrie et toutes les régions où elle progresse constituent une grande richesse collective. Nous devons nous appuyer sur des régions prospères offrant des emplois de qualité. C'est pourquoi le gouvernement du Québec est fier de soutenir cette industrie qui permettra, à terme, la création de plus de 200 emplois de qualité à Bécancour. La concrétisation du projet IFFCO, en partenariat avec La Coop fédérée, illustre également l'importance que notre gouvernement accorde à la rencontre d'acteurs de développement économique et à la création d'un environnement propice au développement durable dans chaque région du Québec » a mentionné la ministre déléguée à la politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, M^{me} Elaine Zakaïb.

La compagnie IFFCO est un joueur mondial de premier ordre dans l'industrie des engrais. « Elle possède l'expertise et le savoir-faire nécessaire pour ce type de projet et nous sommes convaincus de sa réussite. Il s'agit d'une nouvelle majeure qui aura des répercussions pour la ville de Bécancour, pour la région du Centre-du-Québec,

mais aussi pour tout le Québec », a affirmé le whip en chef du gouvernement, responsable de la région de la Mauricie, M. Yves-François Blanchet.

La Coop fédérée agira comme co-investisseur dans cette transaction et distribuera le produit dans son vaste réseau comptant plus de 175 magasins dans plusieurs régions du Canada. « Nous sommes très fiers qu'IFFCO ait choisi de faire appel à l'expertise reconnue de La Coop fédérée et ensemble, nous serons en mesure de faire rayonner de façon encore plus éclatante les principes de bénéfices partagés qui animent le mouvement coopératif. Lorsque le produit sera lancé, ce seront tous les producteurs agricoles d'ici qui sauront en profiter. Ce projet permettra au Québec et au Canada de consolider encore davantage son rôle de leader en agriculture et en production de denrées alimentaires. », a ajouté M. Denis Richard, président de La Coop fédérée.

Investissement Québec (IQ), qui a pour mission de contribuer au développement économique du Québec, a joué un rôle de premier plan dans la réussite de cette transaction. « Toute notre expertise et nos réseaux ont été mis à contribution pour accompagner l'entreprise dans ses démarches et mettre de l'avant les atouts du Québec comme terre d'accueil pour son projet. Investissement Québec a organisé des programmes d'accueil pour les responsables d'IFFCO. Nous avons établi le contact avec différents sites qui réunissaient les avantages et attributs que l'entreprise recherchait. Le choix s'est porté sur Bécancour. Je tiens à féliciter et à remercier les responsables de la Société du Parc Industriel et Portuaire de Bécancour pour l'accueil positif qu'ils ont démontré à l'égard de ce projet », a soutenu M. Jacques Daoust, président et chef de la direction d'Investissement Québec.

À propos d'Indian Farmers Fertiliser Cooperative (IFFCO)

Avec plus de 50 millions de membres dans 40 000 sociétés membres coopératives, Indian Farmers Fertiliser Cooperative (IFFCO) est l'une des plus grands coopératives d'engrais dans le monde avec un chiffre de plus de 5 milliards de dollars. Elle fournit aux producteurs agricoles des engrais de qualité, ainsi que des services. La coopérative opère cinq usines de production d'engrais en Inde et détient des participations dans des usines dans le Sultanat d'Oman, en Jordanie et au Sénégal, en plus d'investir en Australie, au Pérou et en Argentine. À travers sa fondation, IFFCO est reconnue pour son implication à l'égard des communautés locales en Inde, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la santé ou encore, de l'approvisionnement en eau potable.

www.iffcocan.com

À propos de La Coop fédérée

Fondée en 1922, La Coop fédérée est la plus grande entreprise agroalimentaire au Québec et se classe parmi les 100 coopératives et mutuelles les plus importantes au monde, tous secteurs confondus. Elle est la propriété de plus de 90 000 membres regroupés au sein de 103 coopératives réparties dans plusieurs provinces canadiennes. La Coop fédérée est présente dans l'ensemble de la chaîne agroalimentaire et, en tant que grossiste, elle fournit aux producteurs agricoles des biens et des services nécessaires à l'exploitation de leur entreprise. Son réseau compte cinq bannières : Elite et La Coop (productions animale et végétale et commercialisation des grains), Unimat (quincaillerie et machines agricoles), Sonic (énergie) et Olymel (transformation des viandes). La Coop fédérée et son réseau emploie plus de 16 000 personnes et son chiffre d'affaires cumulé s'élève à 8,5 milliards de dollars. www.lacoop.coop et twitter.com/LaCoop_federee

À propos d'Investissement Québec

Investissement Québec a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique et à la création d'emplois, et ce, dans toutes les régions. Elle met au service des entreprises une gamme complète de solutions financières, notamment des prêts, des garanties de prêt et de l'investissement en capital-actions, afin de les soutenir à tous les stades de leur développement. De plus, elle est responsable de l'administration de mesures fiscales et de la prospection d'investissements à l'étranger.

- 30 -

Sources :

M. Alistair Fraser
Vice-Président du développement des affaires, IFFCO Canada

M. Ben Marc Diendéré
Directeur des communications, La Coop fédérée

Renseignements et demandes d'entrevues :

Mme Paule Genest, ARP
Cell. : 514 703-4317
paule@pgpr.ca

Mme Diane Jeannotte
514 772-8019
dianej@djcom.ca

Mme Chantal Corbeil
Porte-parole
Investissement Québec
514 873-7161

